

le **GRATUIT** CODIVOIRIEN

Même si tu ne comprends pas, tu vas comprendre !

www.lecodivoirien.ci

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE LA PRÉSIDENTIELLE

ADO VAINQUEUR PAR 1 COUP KO

Akwaba LUCIDITÉ

Dablamakan S.

Il y a quelque chose d'étonnant chez certains : ils ne retiennent rien de l'histoire. Ils restent focalisés sur l'idée que le monde devrait être conforme à leur propre vision. Rien d'autre ne trouve grâce à leurs yeux. Curieuse manière de concevoir la démocratie, en tout cas.

Depuis la présidentielle, certains s'agitent sur les réseaux sociaux comme si la Côte d'Ivoire devait cesser de respirer parce que leurs leaders n'ont pas pris le départ de la course. Ils agitent des peurs, rêvent de chaos... et appellent cela « amour du pays ».

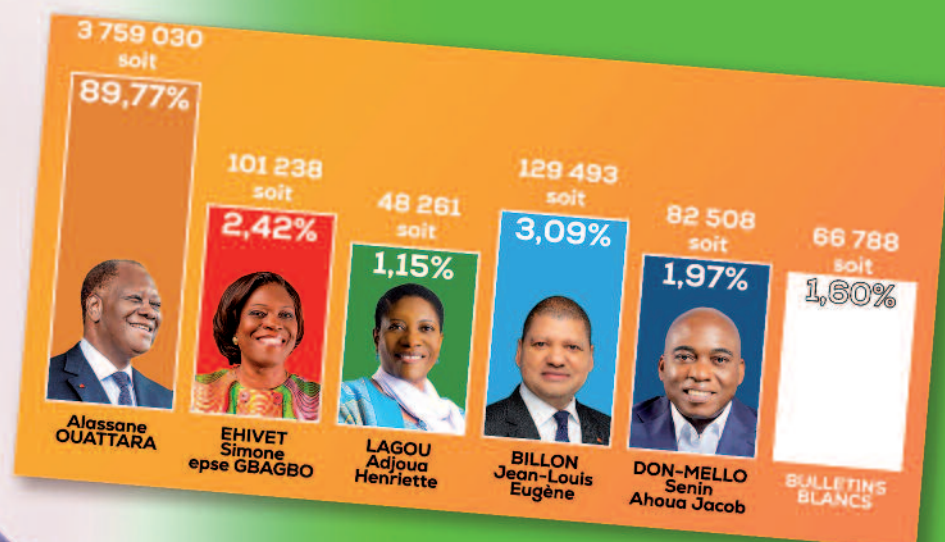
En réalité, ce n'est que l'expression d'egos minuscules qui voudraient englober toute une nation.

Or, rappelons-le : une élection est une compétition. Rien de plus. On y participe si l'on remplit les critères. C'est tout. Comme pour Miss Côte d'Ivoire : la gagnante n'est pas forcément l'idéal de beauté de chacun, mais c'est elle qui coche toutes les cases du concours. Point.

Alors, pourquoi continuer à refuser cette réalité ? Pourquoi souhaiter le pire pour les Ivoiriens pendant que les « pyromanes », eux-mêmes, se terrent parfois à des milliers de kilomètres, se découvrant du courage derrière des ordinateurs ou des smartphones pour lancer des « directs » ?

Notons-le une fois pour toutes : le pays a voté. Le pays a choisi. Félicitons le Président Ouattara pour sa réélection et travaillons ensemble à la bonne marche de la Côte d'Ivoire. Les rails du développement sont déjà posés ; ce serait une grave erreur de rester sur le quai par caprice.

Il faut retrouver de la lucidité. C'est une question de bon sens.



89.77%

Vous avez loupé l'actualité ces temps-ci ? Séance de rattrapage...

PRÉSIDENTIELLE 2025

L'Union africaine félicite Alassane Ouattara pour sa réélection

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a adressé le 1er novembre 2025, depuis Addis-Abeba, ses félicitations au président Alassane Ouattara, réélu à l'issue de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025. Dans son communiqué, l'UA « prend acte » de cette proclamation et salue la participation des électeurs ainsi que l'organisation du scrutin. Mahmoud Ali Youssouf a félicité le peuple ivoirien pour son engagement démocratique et a encouragé les acteurs politiques à maintenir un climat de paix, de dialogue et de cohésion nationale. L'UA a réaffirmé son soutien à la Côte d'Ivoire et exprimé sa volonté d'accompagner le pays dans la consolidation de ses institutions démocratiques, sa stabilité socio-politique et son développement durable.



DABOU

Adjé Metch Silas, figure inspirante du RHDP local



À l'approche des élections législatives prévues en décembre 2025, les hommages se multiplient envers certaines figures politiques locales dont l'action continue d'inspirer. À Dabou, les secrétaires de section du RHDP ont salué le parcours et l'engagement de M. Adjé Metch Silas, ancien député suppléant (2016-2020) et actuel membre du gouvernement ivoirien. Dans une déclaration rendue publique le 27 décembre 2025, ils ont souligné les « actes inédits » posés par M. Adjé Metch au service de sa communauté et de la Nation. Son passage à l'Assemblée nationale, tout comme son rôle au sein du gouvernement, ont marqué les esprits par leur rigueur, leur efficacité et leur proximité avec les populations.

48^e SESSION DE L'APPO

Mamadou Sangafowa Coulibaly représente la Côte d'Ivoire à Brazzaville

Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, participe depuis le mardi 4 novembre 2025 à la 48e session du Conseil des ministres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), à Brazzaville (République du Congo). Cette session est couplée à la 4e Conférence sur le contenu local dans le secteur des hydrocarbures en Afrique, organisée du 4 au 7 novembre 2025 au Grand Hôtel de Kintélé. Le ministre a également pris part, le 5 novembre, à un panel ministériel sur les cadres légaux, réglementaires et les stratégies de contenu local des pays membres. Il y a présenté l'approche ivoirienne, fondée sur de nombreuses réformes dans le secteur pétrolier et gazier.

TRÉSOR PUBLIC

Les performances du directeur général saluées

L'Amicale des Informaticiens, Statisticiens et Assimilés du Trésor Public (AISATP) a exprimé, mardi 28 octobre 2025, sa reconnaissance au directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Ahoussi Arthur. Cette déclaration a été faite lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Direction des systèmes d'information (DSI), à Abidjan, marquant une étape importante dans la transformation digitale de l'institution. « Nous vous promettons, cher Patron, de poursuivre avec passion, détermination et discipline, la marche commune vers la modernisation intégrale du système d'information du Trésor Public », a affirmé Kouakou Pacôme, président de l'AISATP. Il a souligné que l'Amicale entend jouer un rôle moteur dans cette dynamique, en tant que relais de mobilisation, d'innovation et de cohésion.

RÉSOLUTIONS ONU

La société civile ivoirienne formée à la paix et à la sécurité



Le 31 octobre 2025, une vingtaine de femmes et de jeunes issus d'organisations de la société civile ivoirienne ont participé à un atelier de renforcement de capacités sur les résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » des Nations Unies (1325, 2240, 2242). Organisé par la Fondation Serenti avec l'appui de Partners West Africa (PWA), l'atelier s'est tenu au siège du RASALAO-CI à Adjamé. Dr Angèle Ouraga, directrice exécutive de la Fondation Serenti, a exhorté les participants à s'approprier ces textes, qui promeuvent la participation des femmes et des jeunes dans les processus de paix et de sécurité.

HADJ 2026

Départ facilité pour les pèlerins de la diaspora européenne

Le Commissariat du Hadj a annoncé, le 3 novembre 2025, une mesure facilitant la participation des pèlerins ivoiriens de la diaspora européenne au Hadj 2026.

Les candidats inscrits depuis la France, la Belgique, l'Italie et d'autres pays d'Europe pourront désormais embarquer et revenir directement via l'aéroport Charles de Gaulle de Paris, sans transiter par Abidjan. Deux formules de séjour sont proposées :

Option 1 : court séjour de 18 à 20 jours, départ le 16 mai 2026 de Paris vers Médine, retour le 1er juin 2026 de Djeddah à Paris.

Option 2 : séjour normal de 26 à 27 jours, départ le 16 mai 2026, retour le 11 juin 2026.

Cette initiative vise à alléger les contraintes logistiques et financières des fidèles résidant à l'étranger.



SANTÉ

L'institut de cardiologie de Bouaké bientôt ouvert

L'institut de cardiologie de Bouaké (Icb) va bientôt ouvrir ses portes. L'information a été donnée le 29 octobre 2025, par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle sur sa page méta.

Bâti sur une superficie de 15 000 m², cet institut est doté d'une capacité annuelle exceptionnelle avec 12 000 consultations, 4750 hospitalisations, 3800 urgences cardiologiques, 520 patients et près de 300 interventions à cœur ouvert.

L'institut de cardiologie de Bouaké est aussi un centre de savoir et d'innovation où se formeront les médecins et spécialistes issus de la Côte d'Ivoire et d'ailleurs, grâce à des partenariats stratégiques avec l'Institut de cardiologie de Montréal et le Centre hospitalier universitaire (Chu) de Nantes. Ce qui garantit un transfert de compétences, une montée en expertise et une formation continue aux technologies médicales de pointe.

En synergie avec l'institut national de cardiologie d'Abidjan (Ica), l'Icb contribuera à renforcer l'accessibilité aux soins cardiologiques de haute qualité, prévenir les maladies cardiovasculaires et réduire de 25% la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires en Côte d'Ivoire.



TITHI DÔHI



APRÈS LA CRISE ÉLECTORALE À NAHIO

Le gouvernement apporte sa compassion aux victimes



Le calme du village de Nahio, dans la sous-préfecture de Saihoua (département d'Issia), a été brisé dans la nuit du 25 au 26 octobre 2025, au lendemain du scrutin présidentiel. Des affrontements violents ont opposé deux groupes de jeunes, provoquant la mort de trois personnes, plusieurs blessés graves et d'importants dégâts matériels. Selon les premiers témoignages, tout serait parti du blocage du matériel électoral par un groupe conduit par Gomelin Marcelin Digbeu, contestataire des opérations de vote. Cette initiative a suscité la colère d'une partie des habitants, entraînant une riposte brutale. En quelques heures, la tension a dégénéré en affrontements communautaires. Une vingtaine de maisons ont été incendiées, plongeant plusieurs familles dans la détresse. Les forces de l'ordre et le préfet d'Issia se sont rendus sur les lieux dès le lendemain pour sécuriser la zone et ramener le calme.

UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE POUR SITUER LES RESPONSABILITÉS

Face à la gravité des faits, le parquet d'Issia a ouvert une enquête afin de déterminer les causes exactes et d'identifier les responsables. Ces violences, survenues dans un climat déjà marqué par la méfiance électorale, rappellent la fragilité du tissu social dans certaines localités.

Bien que l'élection présidentielle ait été globalement saluée comme apaisée sur le plan national, ces événements à Nahio soulignent les fractures persistantes dans certaines zones rurales, où les tensions politiques se mêlent aux rivalités communautaires.

LA SOLIDARITÉ DU GOUVERNEMENT ENVERS LES VICTIMES

Pour soutenir les populations éprouvées, le gouvernement ivoirien a dépêché une délégation conduite par la ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo.

Sur place, la ministre a remis une aide d'urgence de 5 millions de FCFA à la communauté de Nahio. En outre, chaque famille endeuillée a reçu 1 million de FCFA, et une femme enceinte blessée par balle, ayant malheureusement perdu son bébé, a bénéficié d'un appui financier de 700 000 FCFA pour ses soins.

« Ensemble, nous allons continuer de discuter, tout en espérant que la vie reprendra son cours. Je demande aux parents réfugiés en brousse de retourner au village », a déclaré la ministre, appelant les populations à la réconciliation et à la reconstruction de la confiance mutuelle.

RESTAURER LA CONFIANCE ET LA COHÉSION

Au-delà du drame humain, les violences de Nahio rappellent l'importance du dialogue communautaire et de la prévention des crises locales, surtout en période électorale. Les efforts du gouvernement, combinés à l'enquête judiciaire en cours, visent à restaurer la paix et à éviter de nouvelles flambées de violence.

La reconstruction des habitations détruites, la réinsertion des familles déplacées et la reprise des activités agricoles représentent désormais les priorités pour la population de Nahio.

Dans cette région du centre-ouest ivoirien, marquée par sa diversité ethnique et ses antécédents de tensions électorales, le retour à la cohésion sociale demeure un enjeu majeur. Les initiatives de dialogue et d'accompagnement social devront se poursuivre pour que ce tragique épisode laisse place à une nouvelle dynamique de paix durable.

Coulibaly de Tchongo

TOURÉ MAMADOU

"Tous les auteurs de troubles seront punis"

Deux jours après les violences meurtrières survenues à Nahio, la ministre de la Solidarité et de la Cohésion sociale, Myss Belmonde Dogo, s'est rendue dans la localité en compagnie du ministre Mamadou Touré, président du Conseil régional du Haut-Sassandra. Cette visite conjointe visait à exprimer la solidarité du gouvernement envers les familles endeuillées et à réaffirmer l'engagement de l'État en faveur de la cohésion entre les communautés.

Dans un message mêlant fermeté et apaisement, le ministre Mamadou Touré a déclaré que « les auteurs de troubles, de quelque bord qu'ils soient, répondront de leurs actes devant la loi », insistant sur le fait que la justice sera rendue sans parti pris. Cette prise de position, largement relayée par les médias locaux, vise à restaurer la confiance d'une population encore sous le choc des affrontements.

Pour ce qui la concerne, la ministre Belmonde Dogo a rappelé que la paix et la solidarité demeurent au cœur de la politique gouvernementale. Elle a exhorté les habitants de Nahio à renouer le dialogue, à rejeter la violence et à s'engager dans un processus de réconciliation durable.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité du programme national de réconciliation et de cohésion sociale, lancé à la suite de la crise post-électorale de 2020. À travers ce déplacement symbolique, l'exécutif entend démontrer que la stabilité du pays repose non seulement sur l'application de la justice, mais aussi sur la réparation des fractures sociales et la promotion du vivre-ensemble.

Le Conseil constitutionnel valide la réélection d'Alassane Ouattara pour un 4^e mandat



Elle a précisé qu'aucune réclamation n'avait été déposée par les candidats et qu'aucune anomalie significative n'avait été observée durant le processus électoral.

« **Considérant que Monsieur Alassane Ouattara a recueilli 3 759 030 voix, réalisant ainsi un score de 89,77 %, supérieur à la majorité absolue requise, le Conseil constitutionnel le proclame élu dès le premier tour** », a-t-elle déclaré, mettant ainsi un terme aux spéculations sur une éventuelle contestation des résultats.

RÉACTIONS ET FÉLICITATIONS INTERNATIONALES

Sur le plan diplomatique, de nombreux chefs d'État et partenaires internationaux ont salué la victoire du président ivoirien. Emmanuel Macron, président de la République française, a adressé ses félicitations et exprimé son souhait de « poursuivre l'approfondissement des rela-

tions bilatérales » entre Paris et Abidjan. Des messages similaires ont été envoyés par les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite et le Gabon, soulignant l'importance stratégique de la Côte d'Ivoire dans la sous-région ouest-africaine.

Dans un message publié sur ses réseaux sociaux, Alassane Ouattara a remercié les électeurs pour leur « confiance renouvelée », affirmant : « **Cette victoire est la vôtre, celle d'un peuple qui a choisi d'avancer. Elle est celle d'une grande Côte d'Ivoire, ambitieuse, prospère et solidaire. Ensemble, poursuivons notre marche vers le développement, dans la paix et la fraternité.** »

La page de la présidentielle tournée, le pays se prépare désormais pour les élections législatives prévues le 27 décembre 2025.

UNE VICTOIRE CONFIRMÉE À 89,77 % DÈS LE PREMIER TOUR

Le mardi 4 novembre 2025, le Conseil constitutionnel ivoirien a officiellement confirmé la réélection du président sortant, Alassane Ouattara, à la tête de la République de Côte d'Ivoire pour un quatrième mandat consécutif. Cette annonce fait suite aux résultats provisoires proclamés par la Commission électorale indépendante (CEI), qui attribuaient au candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) un score écrasant de 89,77 % des suffrages exprimés, soit 3 759 030 voix. Ces chiffres ont été validés sans modification par l'institution constitutionnelle.

Les autres candidats en lice ont obtenu des résultats nettement inférieurs : Jean-Louis Billon (PDCI-RDA) se classe en deuxième position avec 3,09 %, suivi de Simone Ehivet Gbagbo (MGC) qui recueille 2,42 %. Le taux de participation national s'élève à 50,10 %.

UN SCRUTIN RÉGULIER ET TRANSPARENT

Lors d'une audience solennelle au siège du Conseil constitutionnel à Abidjan, la présidente Chantal Nanaba Camara, première femme à occuper cette fonction en Côte d'Ivoire, a affirmé que l'examen des procès-verbaux n'avait révélé « **aucune irrégularité de nature à entacher la sincérité du scrutin** ».



LÉGISLATIVES 2025

Le RHDP a finalisé le dépôt des candidatures



Le RHDP franchit une nouvelle étape importante dans sa préparation pour les élections législatives prévues le 27 décembre 2025. Le dépôt des candidatures s'est achevé ce jeudi 30 octobre 2025, marquant la fin de cette phase cruciale du processus électoral.

Selon le Secrétariat chargé des Questions électorales, Doumbia Brahima, cette étape s'est déroulée dans un climat de discipline et d'engagement exemplaire de la part des militants. Tous les participants ont fait preuve d'un réel sens du devoir et d'une mobilisation soutenue.

Les dossiers soumis seront désormais examinés par les instances compétentes, avant la publication officielle de la liste des candidats retenus.

Le RHDP affirme sa volonté de poursuivre cette démarche avec rigueur et transparence, afin de consolider sa majorité à l'Assemblée nationale.

Cynthia Koffi

Le RHDP déjà en ordre de bataille pour renforcer sa suprématie

Le 27 décembre prochain, les lecteurs Ivoiriens seront encore une fois aux urnes pour élire leurs députés. Le Rhdp, parti au pouvoir, est déjà prêt pour la bataille...



Le ministre d'État, ministre de la Défense Téné Birahima et Mme Kandia Camara, présidente du Sénat

tionaux), et s'acquitter d'une caution non remboursable de 500 000 FCFA.

En outre, le dossier de candidature doit comprendre : une lettre d'intention adressée au président du parti ; la photocopie de la carte nationale d'identité et de la carte d'électeur ; le reçu de paiement de la caution ; un curriculum vitae valorisant le parcours politique ; et une lettre d'engagement à ne pas se présenter en indépendant en cas de rejet du dossier. Les intéressés avaient jusqu'au jeudi 30 octobre à 18h pour déposer leurs

dossiers au siège du parti à Cocody.

On le sait, le Chef de l'État jouit d'une assise populaire solide. Conscient de sa légitimité auprès du peuple ivoirien et fort de sa victoire à la présidentielle du 25 octobre, le RHDP prépare ces élections avec confiance et détermination. Certes, le taux de participation à la présidentielle de cette année est



Le Général Vagondo



Touré Mamadou, candidat à la députation à Cocody

légèrement inférieur à celui de 2020 (50,10 % contre 53,9 %), mais il demeure stable : le nombre d'électeurs ayant accordé leur confiance au président de la République augmente à chaque scrutin. De 2 618 229 électeurs en 2015, le candidat du RHDP est passé à 3 031 483 en 2020, malgré la désobéissance civile lancée par l'opposition. En 2025, la progression s'est confirmée : 3 759 030 électeurs ont dit "oui" à son projet de société.

OBTENIR LA MAJORITÉ ABSOLUE AU PARLEMENT

Par le passé, le RHDP a enregistré d'excellents résultats aux législatives, lui permettant d'obtenir une majorité écrasante à l'hémicycle. En 2021, lors des élections législatives, le RHDP a raflé 137 sièges sur les 254, contre 26 pour les indépendants, 23 pour le PDCI-RDA, et un total de 50 sièges pour la coalition PDCI-EDS. Fort de ces résultats, le RHDP semble bien parti pour remporter la majorité absolue lors des législatives du 27 décembre prochain.

Il faut dire que ces élections législatives enregistrent la candidature de plusieurs poids lourds du parti au pouvoir. À Abobo, le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima sera le candidat du RHDP. Mme Kandia Camara, présidente du Sénat, qui avait

remplacé au pied levé Hamed Bakayoko après son décès, assurera la direction de campagne du candidat Téné Birahima.

À Yopougon, Adama Bictogo, président de l'Assemblée nationale et ancien député d'Agboville, a été désigné par le parti pour le représenter aux législatives. Ce ne sera pas un combat impossible, puisqu'il a remporté les municipales face à des adversaires de poids, notamment Michel Gbagbo du PPA-CI et Dia Houphouët du PDCI-RDA.

À Cocody, la candidature de Touré Mamadou, surnommé le "Mbappé" du RHDP, est évoquée. À Agboville, Pierre Dimba, fils de la région, est pressenti pour porter les couleurs du parti. À Biankouma, le ministre Vagondo et Mireille Guéi représenteront le RHDP. À Tafriré, le nom de Koné Meyliet, vice-président de la République, est avancé. Enfin, à Man, Albert Blindé et Konaté Siriki sont annoncés comme candidats du parti.

Comme on le voit, le Rhdp prépare du lourd pour ces élections législatives 2025. Et ce ne sera pas surprenant que le parti obtienne la majorité absolue au parlement.

JFK

SURTOUT NE PAS SE PRÉSENTER EN INDÉPENDANT

Depuis lors, le Rhdp, parti au pouvoir, s'active pour remporter le plus grand nombre de sièges pour obtenir la majorité parlementaire à l'assemblée nationale. Le 27 octobre dernier, le parti a lancé un appel à candidatures à l'attention de ses militants désireux de briguer un siège à l'Assemblée nationale sous ses couleurs. La Cei a établi les documents à fournir. Les candidats doivent être Ivoiriens de naissance ou naturalisés depuis au moins dix ans, êtres âgés d'au moins 25 ans, inscrits sur la liste électorale, et jouissant de leurs droits civiques. Ils doivent en outre être militants du Rhdp, résider en Côte d'Ivoire depuis cinq ans (hors diplomates et fonctionnaires interna-



Mireille Guehi

LÉGISLATIVES DU 27 DÉCEMBRE



La CEI précise les règles du jeu

La Commission électorale indépendante (CEI) a rencontré, le jeudi 30 octobre 2025, les partis politiques, candidats potentiels et médias pour présenter le dispositif organisationnel des élections législatives prévues le 27 décembre prochain.

Le président de la CEI, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert, a rappelé que le mandat des députés expire le 31 décembre 2025, conformément à la Constitution. « La Commission est tenue d'organiser le scrutin avant cette date », a-t-il indiqué, précisant que le décret présidentiel n°2025-656 fixe la date du vote au 27 décembre.

Le dépôt des candidatures se fera du 31 octobre au 12 novembre, avant le contentieux de l'éligibilité devant le Conseil constitutionnel. La campagne aura lieu du 19 au 26 décembre et les résultats seront proclamés entre le 28 et le 30 décembre.

Le président de la CEI a insisté sur la rigueur dans la constitution des dossiers et sur la transparence du processus. « Ce doit être le peuple qui décide, pas la Commission », a-t-il souligné.

Concernant la représentativité des femmes, il a confirmé l'application du quota de 30 % de candidatures féminines dans les circonscriptions comptant plus de deux sièges.

Enfin, la CEI a présenté, avec la Caisse de Dépôt et de Consignation, la plateforme de paiement électronique du cautionnement électoral. « Qui paye mal, ne paye pas », a averti M. Coulibaly-Kuibiert.

Cette rencontre marque le lancement officiel du processus électoral, la CEI réaffirmant son engagement pour des législatives transparentes et apaisées.

JFK

INFRASTRUCTURES

Les échangeurs de l'École de police, de la Riviera 3 et Riviera Palmeraie livrés entre 2026 et 2027

Les chantiers des échangeurs de l'École de police, de la Riviera 3 et de la Riviera Palmeraie, situés sur le boulevard Germain Coffi Gadeau (anciennement boulevard François Mitterrand) à Cocody, avancent à un bon rythme. Selon les entreprises en charge des travaux, ces infrastructures seront livrées entre 2026 et 2027. L'annonce a été faite le 30 octobre au ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amedé Kouakou, lors d'une visite sur les différents sites.

Lancé le 19 juin 2023, le chantier de l'échangeur de l'École de police affiche un taux d'exécution de 68 %. D'après Diarassouba Fousséni, coordonnateur du Projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA), la fin des travaux est prévue pour août 2026. L'ouvrage comprendra un pont de 170 mètres à tablier mixte acier-béton, d'une largeur de 21,6 mètres, avec trois voies dans chaque sens de circulation. Plusieurs structures, dont les contre-allées et le tablier, sont déjà achevées.

À la Riviera Palmeraie, le chantier est réalisé à 61 %. Il comprend un pont de 266 mètres, également large de 21,6 mètres, avec trois voies dans chaque direction, ainsi que des contre-allées et l'aménagement du boulevard Germain Coffi Gadeau sur une distance de 715 mètres. La livraison est prévue pour le 1er juillet 2026.

Le chantier de la Riviera 3, quant à lui, accuse un léger retard en raison de travaux complémentaires. Son taux d'exécution est de 34,52 %. Le projet prévoit un pont de 221 mètres, trois voies par sens, ainsi que plusieurs voies d'accès. Une prolongation de dix mois a été accordée, repoussant la fin des travaux à janvier 2027.

Au terme de sa visite, le ministre Amedé Kouakou s'est dit satisfait de l'état d'avancement global : « Les travaux progressent bien. Malgré quelques difficultés à la Riviera 3, les résultats sont encourageants. Plus de 570 personnes, majoritairement de jeunes Ivoiriens, sont mobilisées. Nous travaillons à respecter les délais », a-t-il assuré.

D'un coût global de 113 milliards de francs CFA, le projet est financé par la coopération japonaise (JICA) et l'État ivoirien, qui apporte 42 milliards de francs CFA. Les travaux sont réalisés par les entreprises japonaises Shimizu Corporation, Toa Corporation et JFE Engineering. Des espaces seront également réservés à chaque échangeur pour accueillir le futur Bus Rapid Transit (BRT) Yopougon-Bingerville, destiné à améliorer la mobilité urbaine.

Cynthia Koffi



UNESCO

Mariatou Koné plaide pour les compétences des jeunes Africains

Le 31 octobre 2025, à Samarcande (Ouzbékistan), en marge de la 43e session de la Conférence générale de l'UNESCO, la ministre ivoirienne de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Professeure Mariatou Koné, a pris part à un panel de haut niveau sur l'avenir de l'éducation des jeunes. S'exprimant au nom de l'Afrique, elle a souligné que les 420 millions de jeunes Africains âgés de 15 à 35 ans représentent « notre plus grand espoir, mais aussi notre plus grand défi ». Elle a plaidé pour le renforcement : des compétences fondamentales (lecture, écriture, mathématiques, pensée critique), des compétences numériques (production et régulation du numérique), des compétences techniques et professionnelles et des compétences civiques et sociales.

JFK



TIE COTE D'IVOIRE

Damana Pickass arrêté !



CI et le PDCI. Ce regroupement politique s'est illustré par des appels répétés à boycotter l'élection présidentielle d'octobre 2025, dénonçant ce qu'il qualifiait d'absence de transparence dans le processus électoral. Et pourtant, ils s'étaient inscrits dans ce même processus jusqu'à ce que leurs candidats soient éliminés par le Conseil constitutionnel. Ces actions ont rapidement débordé du terrain politique pour se transformer, dans certains quartiers, en manifestations violentes accompagnées de mots d'ordre radicaux visant à « paralyser le pays ».

Dans plusieurs prises de parole publiques relayées sur les réseaux sociaux, Damana Pickass aurait directement encouragé la population à descendre dans la rue, appelant à une « insurrection citoyenne » contre les institutions en place. Ce sont précisément ces propos et leur portée nationale qui auraient motivé l'ouverture d'une procédure accélérée.

Damana Adia Médard, plus connu sous le nom de Pickass, a été arrêté dans la matinée du mardi 4 novembre 2025 à Bingerville, dans l'est d'Abidjan, par les forces de l'ordre agissant sur instruction du parquet. Selon des sources judiciaires, son interpellation fait suite à des enquêtes portant sur des faits d'« appel à l'insurrection populaire », d'« incitation à la désobéissance civile » et d'organisation de mouvements de trouble à l'ordre public.

De fait, Damana Pickass est l'un des cadres du Parti des Peuples Africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), formation politique dirigée par l'ancien président Laurent Gbagbo. Déjà en février dernier, il avait été condamné par la justice ivoirienne à dix ans de prison ferme dans une autre affaire. C'est donc un coutumier des faits !

Son nom s'est surtout retrouvé au cœur de l'actualité ces dernières semaines en raison de sa participation active au Front commun mis en place par l'opposition, principalement emmenée par le PPA-

Les autorités judiciaires évoquent la nécessité de préserver l'ordre public et la stabilité du pays en période sensible où les ivoiriens ont besoin de sérénité pour profiter des acquis de la gouvernance du président Ouattara.

Il est bon de savoir que les combats politiques, aussi légitimes soient-ils, ne peuvent s'affranchir des lois de la République. En Côte d'Ivoire, comme ailleurs, il existe des règles, des limites et des responsabilités. Tout acte a une conséquence.

Au total, tous ceux qui, tapis à l'étranger, se croient à l'abri en soufflant sur les braises de la discorde devraient y réfléchir à deux fois avant d'agir. Car lorsqu'il s'agit de la paix et de l'avenir de la Nation, le peuple ivoirien n'acceptera jamais que son destin soit joué comme à la loterie. Ce pays est trop sérieux pour cela.

D. S.

HONNEUR AU DRAPEAU

Les fonctionnaires sensibilisés aux armoiries nationales



Le lundi 3 novembre 2025, le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique a organisé, à l'esplanade de la cité administrative, la traditionnelle cérémonie d'honneur au drapeau. Le thème abordé : « Les armoiries de la République de Côte d'Ivoire : histoire, sens, valeurs et leçons », a été développé par Georgette Bouanh Kouassi, directrice du civisme et de l'engagement citoyen.

Elle a rappelé que six éléments composent les armoiries nationales : l'Éléphant argenté, le Soleil levant doré, deux Palmiers dorés, le Blason vert (initialement bleu en 1960), le Cordon doré et l'inscription « République de Côte d'Ivoire » argentée. Ces symboles incarnent les valeurs d'union, de tolérance, de fraternité et d'amour pour la Patrie.

JFK

GORBATCHOV LE GOR

SPLACH

Eeh, tu as vu ça ? Les gens ne respectent plus les gens, dans pays-là.

Vraiment. C'est trop méchant

Tout ça, c'est à cause d'Ado. Que Dieu me frappe si je mens.

KPO

Tu as vu ? Tu as parlé mal, et Dieu t'a frappé !

Non, c'est pas à cause de Dieu, Déh !

Oui, Kêh !

C'est encore à cause d'Ado ?

AMADOU COULIBALY

Un homme, une vision, un engagement

Le 27 décembre prochain, à l'instar de tout le pays, la région du Poro ira, elle aussi, élire ses représentants à l'Assemblée nationale. Le député Am's se présentera à nouveau devant ses électeurs...



SOUTIEN À LA JEUNESSE ET PROMOTION DE L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

Convaincu que l'avenir de la région passe par sa jeunesse, Amadou Coulibaly a multiplié les actions en faveur de l'autonomisation des jeunes. Parmi celles-ci, la remise de motos et d'équipements professionnels à de nombreux bénéficiaires, afin de leur permettre de développer leurs activités et de se prendre en charge. Ces gestes, loin d'être symboliques, s'inscrivent dans une stratégie de lutte contre le chômage et la précarité en milieu rural. Le député de Korhogo sous-préfecture a également initié plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour renforcer les capacités locales dans divers secteurs d'activité.

UN HOMME DE PAIX ET DE COHÉSION SOCIALE

Au-delà de ses actions matérielles, Amadou Coulibaly s'est imposé comme un artisan de la paix et du vivre-ensemble dans le Poro. Son sens du dialogue et sa proximité avec les populations lui ont permis d'instaurer un climat de confiance et de sérénité, particulièrement

dans les périodes électorales où la tension politique peut être forte. Reconnu pour sa capacité à rassembler au-delà des clivages partisans, Am's est considéré comme un facteur de stabilité dans la région.

UN NOUVEL HOMME POUR UN NOUVEAU MANDAT

À quelques semaines du scrutin, le député sortant jouit d'un capital de confiance solide auprès de ses électeurs. Soutenu par les jeunes, les femmes et de nombreux leaders communautaires, Amadou Coulibaly apparaît comme un candidat de continuité, porteur d'un projet de développement durable pour le Poro. S'il est reconduit le 27 décembre 2025, il entend poursuivre les chantiers entamés et amplifier les actions déjà entreprises au service de sa circonscription. À travers son parcours, Amadou Coulibaly incarne la nouvelle génération d'élus ivoiriens, proches des réalités de terrain, à l'écoute des populations et portés par une ambition : faire du Poro un modèle de développement inclusif et participatif.

JFK

Elu député de la sous-préfecture de Korhogo lors des législatives de 2021, Amadou Coulibaly, alors directeur régional adjoint de campagne du candidat Alassane Ouattara à la présidentielle, repart en lice pour un second mandat. À l'approche du scrutin du 27 décembre 2025, le député sortant s'appuie sur un bilan marqué par de nombreuses actions de développement dans sa circonscription et dans l'ensemble de la région du Poro.

UN MANDAT PLACÉ SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Très attaché à sa terre natale, Amadou Coulibaly, affectueusement appelé Am's par les siens, s'est illustré ces six dernières années par son engagement constant en faveur du développement local. Sous son impulsion, plusieurs projets issus des consultations communautaires ont été traduits en actions concrètes : aménagements d'infrastructures, accompagnement des jeunes, soutien aux femmes et amélioration du cadre de vie dans les sous-préfectures relevant de sa circonscription.

L'élus a notamment œuvré pour la mise en place de structures de proximité capables d'offrir aux populations des perspectives économiques et sociales durables. Ces initiatives, souvent menées en collaboration avec les autorités locales et les associations de jeunes, traduisent une vision participative du développement.

